

7 novembre 2025

Moins d'élèves en maternelle 4 ans, plus d'accessibilité aux PPP

3. L'adoption du projet de loi 94 soulève des inquiétudes

Le <u>projet de loi 94</u> visant à renforcer la laïcité dans le réseau scolaire et modifiant notamment la Loi sur l'instruction publique <u>a été adopté</u> la semaine dernière, sur division, à l'Assemblée nationale. Des organisations ont condamné cette adoption, dénonçant <u>une intrusion dans le système scolaire</u> et <u>une atteinte aux droits</u> de la personne.

2. Moins d'élèves en maternelle quatre ans

Le nombre d'élèves fréquentant la maternelle quatre ans <u>est en légère baisse</u> pour la première fois depuis 2018. Les cibles du gouvernement pour l'ouverture de classes de ce niveau ne sont pas atteintes. Le cabinet de la ministre LeBel indique s'adapter en fonction des besoins dans les régions et ne considère pas que ces ajustements remettent en question la pertinence des maternelles quatre ans.

En <u>entrevue à ce sujet</u>, Mélanie Laviolette, présidente de la FCPQ, s'est exprimée sur l'hésitation à inscrire leur enfant à la maternelle quatre ans que peuvent ressentir les parents. Elle a notamment soulevé la perception que l'encadrement et la proximité présents dans les services de garde éducatifs à l'enfance se perdent à l'école et que des parents estiment que leurs enfants ne sont pas prêts à faire leur entrée dans le réseau scolaire à quatre ans.

1. Plus d'accessibilité demandée pour les projets pédagogiques particuliers

Le nombre de projets pédagogiques particuliers (PPP) augmente dans les écoles secondaires du Québec, permettant à un peu plus de la moitié des élèves de bénéficier de ces programmes favorisant leur motivation. Ce ne sont toutefois pas tous les élèves qui y obtiennent une place, entraînant une forme ou une autre de sélection. Le Devoir propose cette semaine <u>un état des lieux concernant les PPP</u>:

« On est dans une espèce de goulot d'étranglement dans le système d'éducation présentement, où on veut offrir le meilleur pour nos jeunes, mais on a une réalité économique dans le contexte actuel qui nous rattrape », observe la présidente de la Fédération des comités de parents du Québec, Mélanie Laviolette, qui plaide pour une diminution des contraintes financières ou liées à des « critères scolaires » qui limitent actuellement l'accès égalitaire, pour tous les élèves, aux PPP.

Une vision partagée par d'autres acteurs du milieu scolaire, notamment la CSQ, qui demandait cette semaine que les PPP soient <u>ouverts à tous les élèves</u>, sans sélection, afin de favoriser une plus grande mixité sociale dans les écoles.